

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 MARS 2015**

Le Conseil Municipal a procédé aux délibérations suivantes :

- Présentation et approbation des Comptes Administratifs 2014 des budgets suivants :
 - o Lotissement de l'Orée :
 - Section de Fonctionnement : 0.00 €
 - Section d'Investissement : 0.00 €
 - o Lotissement du Pavillon :
 - Section de Fonctionnement : 0.00 €
 - Section d'Investissement : 0.00 €
 - o Assainissement :
 - Section de Fonctionnement : -7 657.05 €
 - Section d'Investissement : 4 740.65 €
 - o Sargé sur Braye :
 - Section de Fonctionnement : 151 241.13 €
 - Section d'Investissement : -33 568.64 €

 - L'Assemblée a approuvé les comptes de gestion ainsi que les affectations des résultats.

 - Présentation et approbation des Budgets Primitifs 2015 des budgets suivants :
 - o Lotissement de l'Orée :
 - Section de Fonctionnement : 314 579.00 €
 - Section d'Investissement : 314 579.00 €
 - o Lotissement du Pavillon :
 - Section de Fonctionnement : 25 058.52 €
 - Section d'Investissement : 69 053.05 €
 - o Assainissement :
 - Section de Fonctionnement : 132 509.00 €
 - Section d'Investissement : 140 859.00 €
 - o Sargé sur Braye :
 - Section de Fonctionnement : 1 115 926.00 €
 - Section d'Investissement : 370 356.00 €

 - Les taux d'imposition sont inchangés :
 - o Taxe Habitation : 12.01
 - o Taxe Foncière Bâti : 18.93
 - o Taxe Foncière Non Bâti : 42.36
- Produit des trois taxes attendues : 313 758 €

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean LÉGER